

Monsieur le Bourgmestre-Président donne la parole à G. VAN GOIDSENHOVEN dans le cadre de la motion du groupe « MR ».

De heer burgemeester-voorzitter geeft het woord aan G. VAN GOIDSENHOVEN in het kader van de motie van de groep "MR".

G. VAN GOIDSENHOVEN ne revient pas sur le fond du dossier mais il lui paraît essentiel de pouvoir, enfin, faire en sorte que le Conseil communal puisse réellement prendre position sur le plan de circulation de Cureghem. Voilà pourquoi, le groupe « MR » a déposé ce jour une motion visant un moratoire sur le plan de circulation de Cureghem.

On s'en souvient, le 24 février dernier, le Conseil a examiné un point portant sur l'approbation du plan et l'accord de principe pour la mise en œuvre du plan de mobilité de Cureghem. Il avait rapidement identifié les difficultés que ce plan allait provoquer, ce que d'autres ont exprimé avant lui : il y avait à la fois dans la méthode, mais aussi l'approche, de grandes inquiétudes, à commencer par le fait qu'il n'y avait pas eu de concertation ; fait clairement souligné. Cela a été démenti par un échevin qui, à cette occasion, il le pense, n'a pas dit la vérité devant le Conseil communal, ce qui est grave.

Le groupe « MR » n'a pas désarmé pour autant, puisque le 24 mars, il a demandé humblement et sereinement, de pouvoir suspendre la mise-en-œuvre de ce plan de mobilité, dont on voyait les conséquences arriver comme un camion qui allait prendre le mur. Malheureusement, la motion du groupe « MR » a été dénaturée et le Conseil a finalement voté quelque chose qui n'imposait aucune mesure permettant de restaurer la confiance.

Aujourd'hui, il conjure l'ensemble des membres du Conseil communal, majorité incluse, d'enfin prendre ce dossier à bras-le-corps et de restaurer la confiance nécessaire sur cette question.

Dans cette motion, le groupe « MR » propose deux choses simples : 1) mettre un terme immédiat au dispositif mis en place dans le cadre du plan de circulation de Cureghem ; 2) prendre, dans les plus brefs délais, les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les décisions, que nous pourrons, il l'espère, prendre collectivement.

Cela a été fait à Molenbeek, la Commune voisine et il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas nous en inspirer. Le groupe « MR » demande au Collège de présenter au Conseil communal, dans les meilleurs délais, un nouveau plan de circulation adapté aux réalités du quartier et largement concerté avec les habitants, commerçants et entreprises du quartier, ainsi qu'avec les différents services de secours, et les professions prodiguant des soins médicaux à domicile.

Il ne faut pas penser aux élections communales de 2024, mais bien, aujourd'hui, à la vie de toutes ces personnes, et tourner la page de la posture politique. Au nom du groupe « MR », G. VAN GOIDSENHOVEN ne fera pas de ce plan de circulation un argument de campagne, si aujourd'hui le Conseil décide collectivement d'en finir avec ce plan. Il espère que le Conseil pourra se retrouver entre collègues, entre personnes qui, quelles que soient leur convictions politiques, ont à cœur l'intérêt général. Il serait

navré si une position commune ne devait pas se dégager. Ce pourquoi il demande un vote nominal.

J.-J. BOELPAEPE demande d'ajouter son nom à la motion déposée par G. VAN GOIDSENHOVEN au nom du groupe « MR ». Lors du dépôt de celle-ci, son nom n'y a pas figuré.